



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.56
8 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES
New York, 13-22 janvier 1998
Point 10 c) de l'ordre du jour provisoire*

EXONYMES : LISTE PROVISOIRE D'EXONYMES

Équivalents polonais des noms géographiques étrangers

Document présenté par la Pologne**

La publication intitulée "Équivalents polonais des noms géographiques étrangers" a été établie par la Commission pour la normalisation des noms géographiques étrangers relevant du Ministère de l'éducation nationale, et publiée entre 1994 et 1996 par le Service d'État de géodésie et de cartographie. Elle comprend les quatre parties suivantes :

- I. Europe (non compris l'Europe orientale);
- II. Europe orientale et Asie;
- III. Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Australie et Océanie, Antarctique;
- IV. Océans et mers.

Dans les parties I à III, les noms (économes) sont classés par ordre alphabétique, en commençant par les pays, dont la liste se subdivise en régions administratives locales, lesquelles, à leur tour, comprennent des sous-divisions relatives aux hydronymes (mers et océans, cours d'eau et plans d'eau intérieurs), aux oronymes et à certains noms particuliers. Les noms abrégés sont classés suivant leur orthographe polonaise, qui apparaît en premier lieu, suivie de l'abréviation dans la langue locale, et du nom complet (en polonais) et du nom complet dans la langue d'origine. Chaque partie de la publication

* E/CONF.91/1.

** Document établi par Izabella Krauze-Tomczyk (Bureau central de géodésie et de cartographie) et Jerzy Kondracki (Université de Varsovie).

comprend un index alphabétique de tous les noms en polonais, accompagné d'informations succinctes concernant le type d'objet désigné. Les oronymes et les hydronymes sont accompagnés de l'abréviation ou, le cas échéant, des abréviations du nom du pays considéré. Les équivalents dans la langue locale y figurent également. Dans le cas où il existerait plusieurs langues locales, et pour éviter toute ambiguïté, la langue utilisée est indiquée en abrégé.

Par souci de l'histoire, cette publication renferme des noms géographiques en polonais désignant des régions des pays voisins de la Pologne où vivent des minorités polonaises importantes, par exemple la Silésie tchèque, aux environs de Cieszyn, et la Slovaquie septentrionale, dans la partie I; Wilno et le district de Soleczniki (Lithuanie); ainsi que le district de Grodno (Bélarus) dans la partie II. À la mémoire des explorateurs polonais dans l'archipel de Svalbard, les noms de lieux en polonais dont l'utilisation a été admise par les autorités norvégiennes sont également indiqués dans la partie I.

La partie II énonce les règles de translitération de différents alphabets vers l'alphabet latin. La partie IV contient les noms des océans et des éléments qui les composent, ainsi que les noms des caractéristiques morphologiques du fond des océans, et ce pour les quatre océans suivants : océan Atlantique, Arctique, océan Indien et océan Pacifique. On y trouvera à la section 5 les noms des courants marins traduits en polonais. La division géographique des océans et des mers est conforme aux recommandations du Bureau hydrographique international, dont le siège est à Monaco. L'anglais étant couramment employé dans le monde pour désigner les mers et les océans, les noms polonais de ceux-ci sont accompagnés de leur traduction anglaise. Dans certains cas, les noms des mers sont également donnés dans les autres langues en usage dans la région concernée.
